



Compte-rendu du Conseil de la vie sociale du 05 octobre 2023

Présents : Pascale B, Julien B, Sophie B, Anne C, Lucie C, Alice C, Cécile H, Cécile L, Pierrick L, Manon L, Pascal L, Didier L, Marie M.

Excusées : Valérie BH, Dominique L, Frédéric L, Margaret L.

1) La représentation des salariés au CVS.

Jérémie Richard a quitté le Temps du Regard pour un autre travail. Claire Peyrottes a également quitté l'association et est actuellement en formation. Deux nouveaux salariés les ont remplacés :

- Julien Brisset professionnel aux Huniers et aux Haubans à Montgermont.
- Frédéric Lebarbier professionnel chargé de l'accompagnement social.

Cécile Henry, référente CVS sera absente à compter de janvier 2024. Didier Lucas prendra le relais en tant que référent.

2) Validation des documents en FALC (Facile à Lire et à comprendre)

Valérie Ben Hassen et Didier Lucas ont préparé quelques documents en FALC. Le FALC correspond à une version simplifiée qui permet à tous de comprendre. Tout n'est pas terminé car ce dispositif intéressant est très chronophage. Les accueils de jour et les hébergements sont en train de constituer des groupes de personnes intéressées (5 personnes) pour relire et valider ces documents. Pour que cela corresponde à du FALC, il faut que ce soit validé par les personnes accueillies. Le livret d'accueil, lorsqu'il sera totalement élaboré, sera mis en FALC et donné lors de l'admission d'un résident en hébergement ou d'une personne accueillie en accueil de jour.

3) Le déménagement du Temps d'Agir

Les demandes de modification du projet de l'accueil de jour dans les locaux de la mairie annexe de Maurepas Rue de Trégain ont été transmises et acceptées. En effet, la mairie annexe était essentiellement composée de petits bureaux. Il est donc nécessaire de casser des cloisons pour obtenir des salles plus adaptées à l'accueil de jour. Le personnel de la mairie devait déménager au Gast début octobre, mais à ce jour, les travaux ne sont pas terminés et l'ensemble du personnel de la mairie Rue de Trégain est toujours sur le site. Les travaux de

Ensemble vivons avec nos différences

modification pour l'accueil de jour ne peuvent donc pas commencer, ce qui à priori va retarder la date de déménagement.

En ce qui concerne la voie qui permettait aux voitures, aux motos, de quitter le parking de la mairie, elle ne sera plus accessible par les voitures et les cycles motorisés. Des plots empêcheront le passage.

Les travaux paysagers ne sont pas encore à l'ordre du jour.

Le petit centre commercial de Trégain va être démoli. Deux petits blocs vont être construits sur ce site pour des logements, avec au rez-de-chaussée de petites cellules médicales et paramédicales.

La direction des sports sera encore présente jusqu'en 2026 mais à son départ, les locaux seront remis au Temps du Regard.

4) Le passage piéton à la sortie du métro Gros Chêne

Cette demande écrite a bien été transmise en juin 2023. Une réponse a été faite par M. Benoît Edeline chargé de Mission Handicap à la mairie de Rennes. Le 10 octobre, une rencontre est prévue avec Marie Maudieu afin de faire un état des lieux de la sécurité à la sortie du métro. Ils évoqueront la question du passage piéton et peut-être même, des passages piétons car il semble que deux soient justifiés et utiles à tous les utilisateurs du métro dans le quartier.

5) Casiers fermés à clé pour les accueils de jour

C'est une question importante. Le Département a insisté sur cette obligation lors d'une visite.

À Acigné, il y a des casiers pour les salariés et pour les personnes accueillies.

Au Temps d'Agir, cela n'est pas envisageable pour l'instant. Après le déménagement, les casiers prévus pour le personnel de la mairie pourraient être utilisés pour les personnes de l'accueil de jour. Lors de la rencontre du 10 octobre avec M. Edeline, Marie Maudieu et l'équipe de professionnels verront si c'est adapté.

Pour les Acanthes, pas de possibilité d'espace suffisant, il va falloir réfléchir à une solution.

6) Projet de café associatif

Ce projet a émané de quelques personnes accueillies du Temps d'Agir. Il est important d'évaluer si beaucoup de personnes seraient intéressées par ce projet qui pourrait ouvrir l'accueil de jour à l'extérieur et donc à d'autres que les « accueillis ». L'idée c'est de faire du lien et de se faire connaître.

Si ce projet rencontre un intérêt chez les personnes accueillies, il est nécessaire d'aller à la rencontre de cafés associatifs déjà existants (au moins deux) pour évaluer le temps nécessaire, le coût, le temps d'ouverture... Espoir 35 et ALAPH disposent de cafés associatifs.

7) Le lavage du linge dans les hébergements

Le linge délicat : Cette question est récurrente. Elle a déjà été traitée par le personnel. À ce titre, dans les hébergements, il a été demandé aux résidents de trier leur linge. Trois bacs sont mis à leur disposition :

- un bac pour le linge de couleur
- un bac pour le linge blanc
- un bac pour le linge délicat.

C'est toujours un professionnel qui dépose le linge dans le lave-linge. Il est d'ailleurs à noter que les hébergements disposent de deux lave-linges ce qui fluidifie beaucoup les lavages.

Le but de ce tri par les résidents est d'augmenter leur autonomie, ce qui paraît essentiel.

Les vêtements abîmés : En ce qui concerne les vêtements abîmés, à recoudre ou à jeter, il importe de prévenir les parents et/ou tuteurs.

- 8) Certains parents ou tuteurs se plaignent que lorsqu'ils appellent au téléphone, soit un hébergement ou un accueil de jour, les professionnels ne se présentent pas. Un rappel sera fait aux professionnels dans tous les services pour que cela devienne systématique. Il est préférable d'appeler après dix heures dans les hébergements car avant cela, les professionnels sont occupés à accompagner les résidents pour leur départ en accueil de jour ou en rendez-vous.

- 9) Calendrier des Conseils de la Vie Sociale

Horaires : 14h30 à 16h30

Dates et lieux :

- **Jeudi 11 janvier 2024 aux Huniers à Montgermont** au 10 rue Marin Marie
- **Jeudi 04 avril à la maison du voisinage à Acigné** au 2 rue de la Sicotière
- **Jeudi 27 juin au Temps du Regard** à Rennes

Cécile Lemonnier, secrétaire.

Pierrick LESNE



Julien BRISSET

